



Vlaamse overheid



Wallonie

Base de données de produits dans le cadre de la réglementation PEB

OUVERTURES de TRANSFERT

doc_4.2 Amd1_S.a_FR_Ouvertures de Transfert_v1.0_20190624.docx

24 juin 2019

Amendement 1 : exigences relatives à l'organisme neutre de contrôle

Table des matières

1	Introduction	3
2	Amendement	3
3	Références	3
4	Mises à jour	3

1 INTRODUCTION

Le présent document est un amendement au document doc_4.2_S.a. [1], la procédure spécifique pour les ouvertures de transfert, version 1.0_20070727.

2 AMENDEMENT

Le deuxième paragraphe du point 6.5 est remplacé par le texte suivant.

Pour les produits décrits dans ce document, l'organisme de contrôle neutre doit satisfaire à au moins l'une des exigences suivantes :

- **L'organisme est accrédité par un organisme national d'accréditation selon la norme EN ISO/IEC 17065 [2] ou la norme EN ISO/IEC 17025 [3] pour des performances énergétiques des produits pour le bâtiment.**

Dans tous les cas, l'organisme est indépendant (tierce partie) du demandeur, fabricant, distributeur, ...

L'organisme est également indépendant (tierce partie) des laboratoires qui ont réalisé les essais liés à la demande, excepté dans l'un des cas suivants :

- **L'organisme est accrédité par un organisme national d'accréditation selon la norme EN ISO/IEC 17065 [2] pour la certification de toutes les performances de la demande.**
- **L'organisme est accrédité par un organisme national d'accréditation selon la norme EN ISO/IEC 17025 [3] pour les essais selon la norme EN 13141-1 [4].**

Un organisme national d'accréditation est le seul organisme dans un État membre autorisé par celui-ci à accorder des accréditations conformément au règlement n° 765/2008 du Parlement européen et du Conseil.

Régime de transition : jusque fin 2019, le paragraphe remplacé reste applicable parallèlement à la version modifiée.

3 REFERENCES

- [1] Base de données de produits PEB : ouvertures de transfert (doc_4.2_S a_FR_Ouvertures de Transfert_v1.0_20070727.doc)
- [2] EN ISO/IEC 17065 : Évaluation de la conformité - Exigences pour les organismes certifiant les produits, les procédés et les services
- [3] EN ISO/IEC 17025 : Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais
- [4] EN 13141-1 : Ventilation des bâtiments - Essais de performance des composants/produits pour la ventilation des logements - Partie 1 : Dispositifs de transfert d'air montés en extérieur et en intérieur

4 MISES A JOUR

Le présent document constitue la première version.